

Développement économique du miel de la forêt apicole

Kathrin Böhling; Helena Eisele, LWF

Changement climatique, perte de biodiversité, volatilité des prix du bois, demandes sociétales, nouvelles réglementations - les défis pour les propriétaires et gestionnaires forestiers sont immenses et des actions innovantes sont nécessaires. Le projet FOREST4EU, financé par des fonds de recherche européens et mis en œuvre à LWF depuis janvier 2023, vise à améliorer l'innovation dans le secteur forestier par la recherche, le transfert de connaissances et le dialogue avec les décideurs. L'accent est mis sur les groupes opérationnels (GO), qui sont financés dans le cadre de la politique agricole commune et des fonds nationaux. Il existe aujourd'hui plus de 3 500 de ces projets aux pratiques innovantes, qui abordent des problèmes concrets au niveau local avec des solutions novatrices.

Le nombre des GO liés à la forêt est encore faible, mais il est en augmentation, y compris en Allemagne. L'un des premiers GO forestiers de ce pays est le « Bienenwald Hessen ». De petits propriétaires forestiers privés se sont associés à des apiculteurs pour élaborer et mettre en œuvre un nouveau concept de gestion de leurs zones boisées endommagées. Le projet fait l'objet d'un suivi scientifique. Outre la production de bois, la forêt apicole nouvellement établie vise également à créer des opportunités de revenus pour les produits forestiers non ligneux tels que le miel. Un mémoire de maîtrise achevé à l'université de Göttingen en février 2024 fournit actuellement les premières conclusions sur le développement commercial du miel.

Outre les champignons, les baies, les noix et la résine, le miel fait partie des produits forestiers non ligneux. Selon la définition de l'Organisation internationale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les produits forestiers non ligneux sont des biens ou des produits issus de forêts d'origine biologique:

« ... des biens provenant de forêts qui sont des objets corporels et physiques d'origine biologique autres que le bois. » En Allemagne, le droit d'accès libre s'applique aux forêts. Les cueilleurs amateurs sont autorisés à cueillir des champignons et des baies pour leur propre usage et en quantités limitées. Lors de visites en forêt, on tombe parfois sur des ruches que les apiculteurs y ont installées avec l'accord des propriétaires forestiers concernés.

En Allemagne, il est toutefois inhabituel de générer des revenus à partir de ces produits forestiers non ligneux. Les entreprises forestières privées de plus de 200 hectares de forêt génèrent près de 100 % de leurs revenus grâce à la vente de bois, contre plus de 90 % pour les entreprises forestières municipales (Wühr 2019). Les petits propriétaires forestiers privés de moins de 50 ha vendent au moins une partie de leur récolte de bois sous forme de grumes. Cependant, les petits propriétaires forestiers privés de moins de 5 ha de forêt en particulier utilisent leur bois principalement à des fins énergétiques (Hastreiter 2023). Les canaux de commercialisation des produits forestiers non ligneux sont difficiles à trouver.

Le potentiel des produits forestiers non ligneux pour le développement économique

Le projet pratique innovant « Sustainable Bee Forest Hesse /Forêt apicole durable de Hesse », financé par la politique agricole commune (PAC) pour une période de trois ans (2022-2025), prouve que le développement commercial du miel et des noix pourrait être rentable. C'est ce que suggère un mémoire de master achevé en février 2024 à l'Université de Göttingen, qui a examiné « la rentabilité de la sylviculture proche de la nature orientée vers une utilisation secondaire ».

En utilisant la méthode de la valeur actuelle nette - une méthode largement utilisée en économie forestière qui analyse l'utilisation du capital pour les systèmes de production forestière sur une base comparative - Marcus Ziegler a étudié le potentiel de rendement d'un reboisement favorisant la biodiversité en se concentrant sur les produits forestiers non ligneux pour une période de rotation supposée de 60 ans.

Le projet “Sustainable Bee Forest /Forêt apicole durable” de Hesse

La Hesse est l'un des Länder les plus densément boisés d'Allemagne. Cependant, ces dernières années, les forêts dominées par les épicéas ont été fortement touchées par les effets du changement climatique, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes, les tempêtes et les attaques de scolytes qui en découlent. Des zones forestières mortes et déperissantes caractérisent de grandes parties du paysage du centre de l'Allemagne. Deux entreprises agricoles se sont donc associées à des apiculteurs et autres spécialistes pour développer une alternative au reboisement avec des épicéas et autres conifères. Ils ont fondé le groupe opérationnel « Forêt apicole durable de Hesse », qui offre un habitat diversifié aux insectes et autres insectes pollinisateurs, séquestre beaucoup de CO2 et permet la production de bois. Le concept associe la conservation de la nature et la protection des abeilles et autres pollinisateurs à la sylviculture et à la production de produits forestiers non ligneux.

« Nous souhaitons concevoir une forêt qui offre un habitat aux abeilles et autres insectes pollinisateurs, avec des espèces d'arbres résistantes au climat. L'augmentation de la biodiversité dans l'écosystème forestier était également importante pour nous.

En même temps, la forêt devait être économiquement viable pour les propriétaires forestiers. Un autre élément important de la conception était donc que l'économie et l'écologie ne soient pas incompatibles. »

(Judith Treis, coordinatrice du projet)

Les produits forestiers non ligneux offrent de nouvelles sources de revenus

Une méthode d'estimation de la rentabilité des investissements forestiers est la méthode de la valeur actuelle nette. Dans cette méthode, le boisement d'une zone avec un système de production forestière spécifique est considéré comme un investissement. Au total, 5 variantes de ces systèmes de production ont été analysées. Deux variantes de peuplements mixtes hêtre-sapin de Douglas (avec et sans production de miel) et deux variantes avec différents arbres à feuilles caduques, qui diffèrent par la gamme de produits forestiers non ligneux (miel, noix, framboises), ont été comparées au peuplement pur d'épicéa, visant la production pure de bois.

Marcus Ziegler montre que les produits forestiers non ligneux peuvent ouvrir de nouvelles perspectives de revenus aux propriétaires forestiers. Il conclut : « Il est clair que l'utilisation supplémentaire de terres [avec des espèces ligneuses pour le miel et les noix] peut augmenter la valeur du capital au-dessus du niveau du foncier initialement consacré à la production pure de bois. » Pour le miel, les surfaces forestières encore ouvertes après le reboisement en tant que peuplement mixte de hêtres et de douglas peuvent être exploitées économiquement et de manière relativement rapide. La variante du peuplement de merisiers avec exploitation de châtaigniers et production de miel pourrait générer une rentabilité encore plus élevée.

L'étude a également montré que les subventions publiques pour certaines essences d'arbres et les mesures telles que la clôture des zones boisées constituent un « facteur important qui influence la rentabilité et la durée d'amortissement des investissements ». Les besoins de financement des administrations forestières peuvent donc non seulement encourager la plantation et l'entretien de forêts favorables aux insectes, mais aussi créer de nouvelles opportunités de revenus pour les propriétaires forestiers.

Le développement de l'activité du miel forestier nécessite des conditions-cadres favorables

L'Institut européen des forêts (EFI) et la FAO ont récemment souligné le potentiel des produits forestiers non ligneux (Martinez de Arano et al. 2021). Dans le rapport récemment publié « Produits forestiers non ligneux pour les personnes, la nature et l'économie verte. Recommandations pour les priorités politiques en Europe », l'équipe d'auteurs conclut que quatre facteurs doivent être remplis. La « Forêt apicole durable » montre comment le premier facteur (1) - assurer la conservation et l'approvisionnement durable en PFNL - peut être réalisé. En outre, trois autres facteurs doivent être pris en compte : (2) Construire des chaînes de valeur compétitives et équitables ; (3) Assurer la transparence, les données et le flux d'informations sur les PFNL ; et (4) Créer des conditions favorables.

Les agriculteurs et les apiculteurs travaillent ensemble au niveau régional dans le cadre du projet « Forêt apicole durable ». Les canaux de commercialisation existants pour le miel seront utilisés pour lancer les nouveaux produits. Il s'agit d'une étape importante pour le développement des entreprises.

L'exemple de Bee Forest montre que le miel peut générer des revenus relativement rapidement dans les zones boisées. Pour une expansion à grande échelle, il serait utile d'établir de nouveaux canaux de distribution analogues à la chaîne de valeur forêt-bois et de coordonner les activités avec le secteur alimentaire.

Bibliographie

Hastreiter, H. (2023): Kleinprivatwald 2022 – Energiekrise und neue Fördermöglichkeiten. LWF aktuell 6/2023, S. 15-17

Martinez de Arano, I. et al. (2019) Non-wood forest products for people, nature and the green economy. Recommendations for policy priorities in Europe. Un livre blanc basé sur les leçons apprises autour de la Méditerranée. EFI et FAO, Barcelona. <https://doi.org/10.36333/k2a05>

Wühr, F. (2019): Testbetriebsnetz Forst: Mitmachen und (alle) gewinnen. LWF aktuell 2/2019, S. 44-47.

Ziegler, M. (2024): Ökonomische Bewertung von Holz und Nicht-Holz-Produkten alternativer Kleinwaldflächen am Beispiel des Projektes Bienenwald-Hessen. Masterarbeit an der Fakultät für Forstwissenschaften und Waldökologie der Georg-August Universität Göttingen.

Further information

[Online article - German version](#)

Contacts

kathrin.boehling@lwf.bayern.de

FOREST4EU partners: